
« Améliorons la santé des franciliens avec les franciliens »



**Rencontre conseils citoyens du Val d'Oise
4 octobre 2018, 18h30**

**Evelyne JEAN-GILLES – Chargée de développement de projet scientifique
ARS IDF – Direction de la promotion de la santé et de la réduction des inégalités**

- L'Agence Régionale de Santé
- Qu'est ce que le Projet Régional de Santé (PRS) ?
- Comment est élaboré le PRS : architecture du PRS
- La participation directe des habitants/citoyens à l'élaboration du PRS : pourquoi, intérêts, modalités participatives
- Les questions posées aux participants : CC, associations
- La contribution demandée
- Les résultats du dispositif participatifs
- La suite : vers une implication des conseils citoyens aux politiques sanitaires

> L'Agence Régionale de Santé



- Mettre en place la politique de santé dans la région.
- Santé globale : soins ; prévention ; promotion de la santé; accompagnement médico-social.
- Objectif : réduction des inégalités sociales de santé
- Organisation : à partir du PRS. Elaboration concertée

Le projet régional de santé

Composé de 3 documents phares

C'est la feuille de route de l'ARS

C'est une sorte de manifeste

L'architecture du PRS2

1. Le COS

Cadre d'orientations stratégiques (sur 10 ans)

Missions : Détermine, en lien avec la Stratégie Nationale de Santé, les priorités, les objectifs généraux et les résultats attendus, en tenant compte des spécificités de la région.

2. Le SRS

Schéma régional de santé (sur 5 ans)

Repose : Sur une évaluation des besoins et de l'offre de santé

Missions : Détermine, pour l'ensemble des services de santé, les évolutions nécessaires et des objectifs opérationnels

Concerne : Les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé, les acteurs de la veille et sécurité sanitaire, les professionnels de santé de ville, les établissements de santé, les établissements et services médico-sociaux, les établissements du service de santé des armées

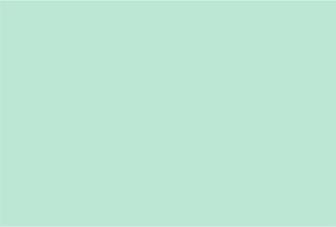
3. Le PRAPS

Programme régional relatif à l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (sur 5 ans)

Missions : Déclinaison spécifique du SRS en vue de faciliter l'accès et l'égalité au système de santé dans sa globalité et d'améliorer la cohérence dans le parcours des personnes les plus démunies
Constitue un véritable cahier des charges pour l'ensemble des actions des professionnels

Participation
Priorités
Santé Culturelle
Citoyens Expertise
Politiques Habitants
Besoins Droits Données
directe Quartiers
sociale
qualitative sanitaire
Démocratie Médiation
Territoires

Pourquoi l'ARS IDF a souhaité faire participer les habitants et les citoyens au PRS2 ?



Permet l'identification des besoins réels



Répond à une demande sociale
de participation directe



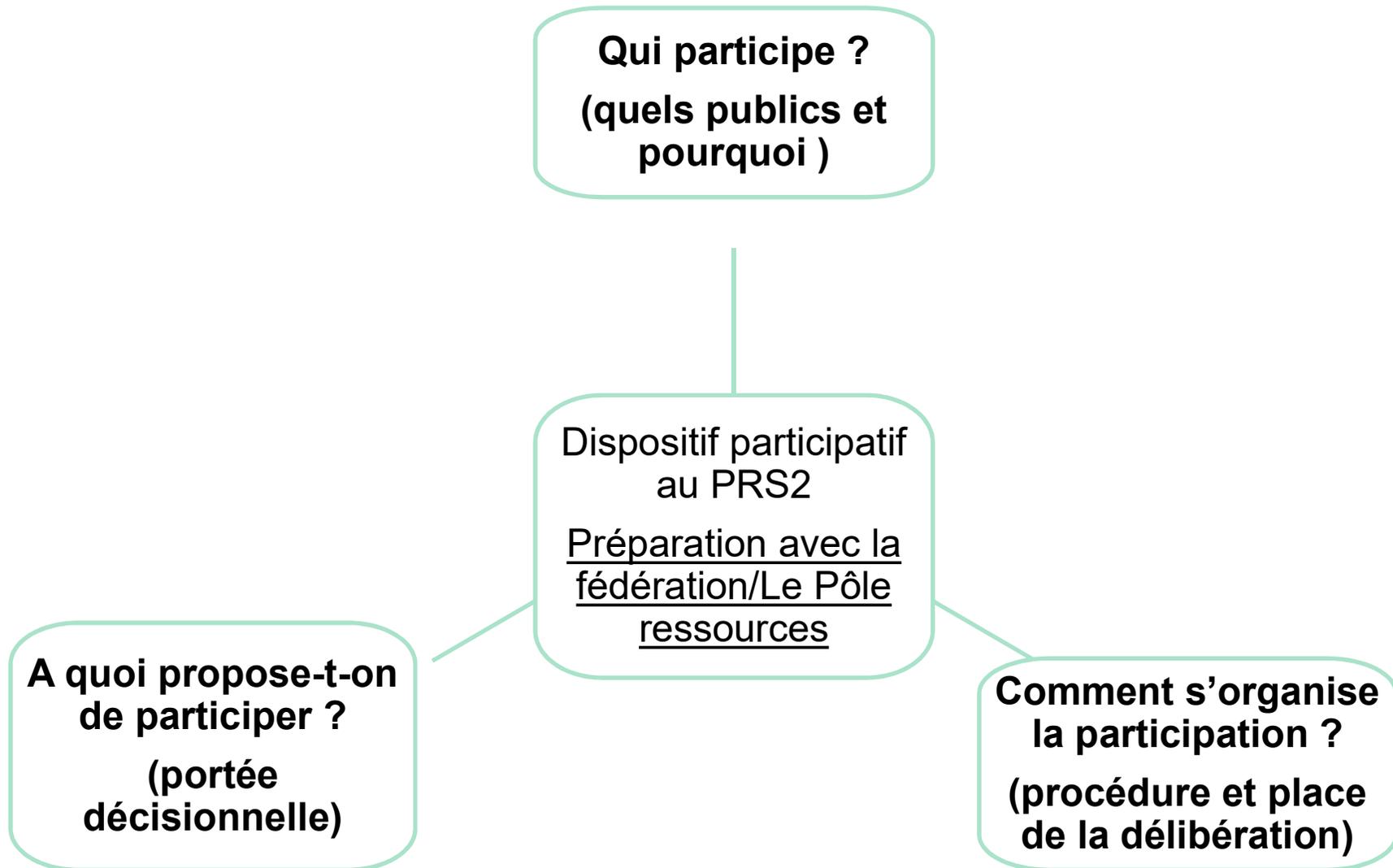
Est légitime :
démocratie ; connaissance originelle

Intérêt de la participation dans le PRS2

- **La participation permet...**
 - de bénéficier de l'expertise des habitants et des citoyens
 - une meilleure adéquation entre offre, besoins et demandes de santé
 - l'empowerment : pouvoir d'agir
 - d'agir sur les écarts entre groupes
 - d'améliorer la santé de la population

- **A condition de la faciliter : favoriser la libération de la parole, de préparer la participation etc.**

> **Quel dispositif participatif a été mis en œuvre ?**



- Qui ? Deux types de publics :
 1. Personnes en difficultés, peu habituées à prendre la parole en public => associations de la fédération de médiation sociale et culturelle
 2. Conseils citoyens => conseils citoyens 95 et 92 => diversification des profils

- Comment ? Définition du dispositif participatif avec la Fédé et les associations ; adaptation aux conseils citoyens avec le pôle ressources => approche qualitative, focus groupes

- Quoi ? La contribution = expression d'un ensemble de besoins de santé priorités à discuter avec d'autres contributions dans le cadre d'une délibération :
 - Pour moi la santé c'est...
 - Ce qui influence ma santé...
 - Quelles priorités de santé à l'Agence ?

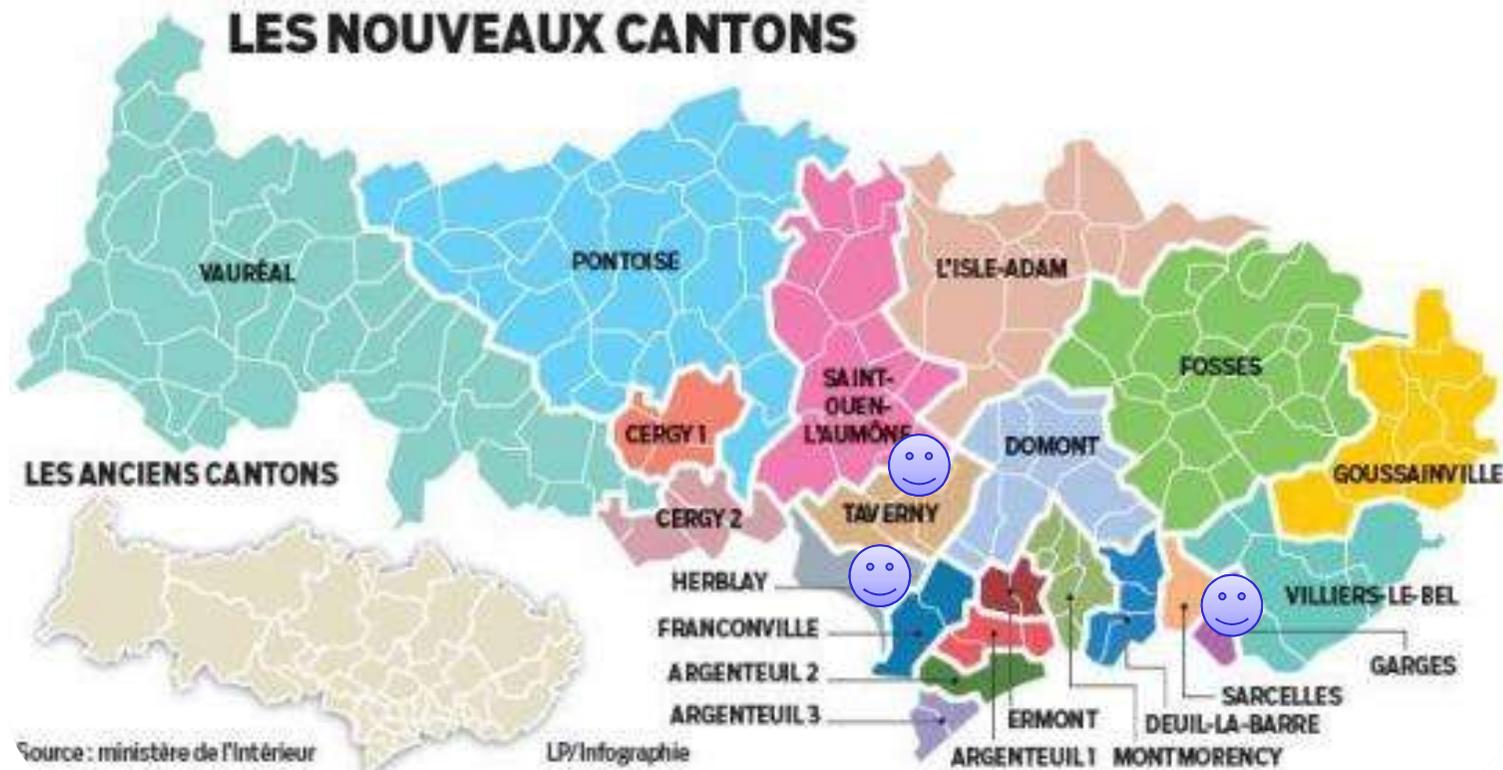
Les questions participatives

- Comment vous définiriez la santé ? (*à partir d'images de magazines*)
- Selon vous, qu'est-ce qui influence, ou encore qu'est-ce qui « joue » sur la santé, la vôtre ou celle de vos proches ? En positif comme en négatif
- Selon vous, quelles seraient les actions à mettre en œuvre dans le PRS que l'Agence Régionale de santé est en train d'élaborer ? *Plusieurs actions sont possibles par déterminant*
- Parmi les différentes actions, plans, programmes proposées précédemment, dites-nous lesquelles sont les plus prioritaires de votre point de vue.

Quelle était la contribution demandée ?

- La contribution demandée était l'expression d'un ensemble de besoins de santé priorités, qui furent ensuite discutés avec d'autres contributions (acteurs de la santé, administration de la santé) dans le cadre d'une délibération associant les différents publics. *On se trouve bien là dans un dispositif où les citoyens /habitants contribuent aux choix sur les objectifs de santé priorités pour les 5 à 10 ans en Ile de France.*
- Dans la mesure où les priorités de santé proposées seraient compatibles avec le périmètre d'action de l'agence en matière de politique de santé, ces propositions pourraient être prises en compte dans l'écriture du PRS en particulier la déclinaison des enjeux de chaque proposition.

> Les conseils citoyens participants



Source : Actualitix.com

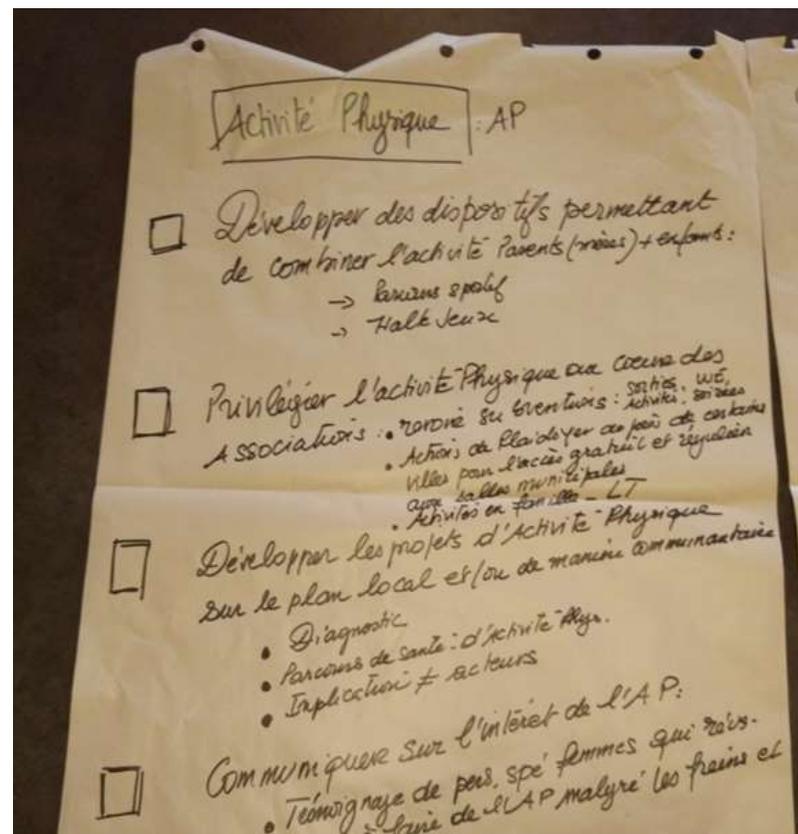
Conseil citoyens de
Bagnex (92)

Paroles d'habitants sur la santé
 Participation à l'élaboration du PRS2
 par LaFédé avec le soutien de l'ARS Ile-de-France



1

> RÉSULTATS



Que disent les habitants sur leur santé ?

POUR MOI, LA SANTE C'EST ...



Priorités et enjeux de santé, selon les habitants et citoyens

Inscription des propositions dans les axes du PRS2

| Habitants/citoyens | PRS 2018-2022 |
|-----------------------------|--------------------------|
| 1. Information en santé | Axe 4, 2 |
| 2. Cadre de Vie et logement | Axe 5 |
| 3. Santé et travail | Axe 1, 5, PRAPS, PMO n°2 |
| 4. Santé mentale | Axes 1, 2, 4, 5 |
| 5. Personnes Agées | Axes 1, 2, 4, 5 |
| 6. Accès au généraliste | Axe 2, 4, PRAPS |
| 7. Alimentation | Axe 5 |
| 8. Activité physique | Axe 5 |

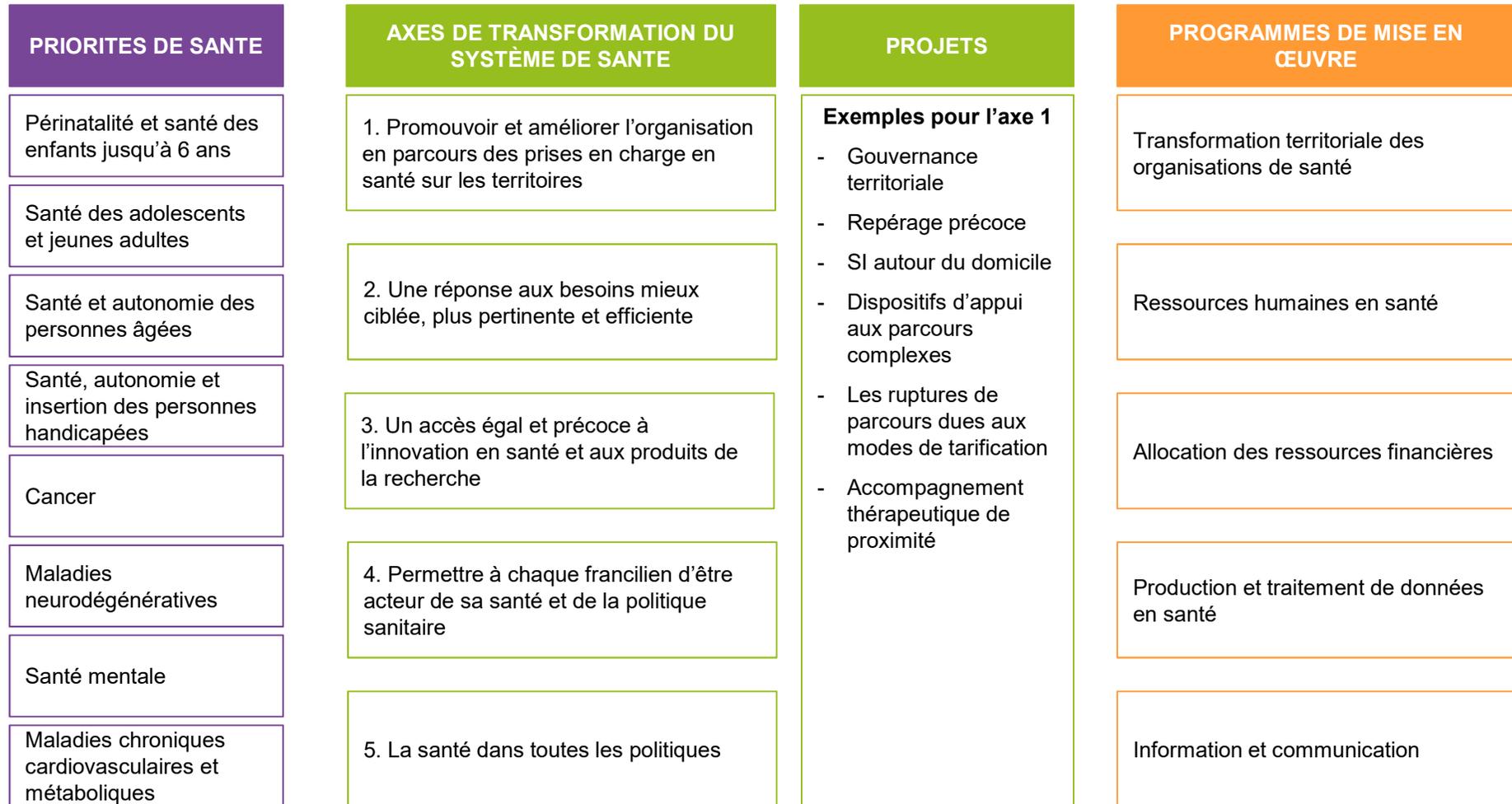
Exemple de thématique priorisée – Santé mentale : enjeux et priorités

- **3.2.1 La santé mentale**

- ***Les enjeux discutés par groupe dans les villes***
 1. Travailler le lien social dans les quartiers
 2. Porter attention au logement : droit, attribution des logements sociaux, décence. Eviter la concentration de personnes vivant des difficultés similaires (chômage, difficultés linguistiques, troubles psychiques...)
 3. Faire du développement des compétences psychosociales, la première priorité
 4. Conscientiser les liens entre capacité à communiquer et inégalités
 5. Donner du pouvoir aux habitants des quartiers populaires pour transmettre un savoir sur la santé à leurs "pairs"
 6. Encourager l'accès aux environnements ressourçant
 7. Faciliter l'accès à la médecine « douce »
 8. Questionner la prescription systématique des médicaments pour les troubles psychiques

- ***Les enjeux prioritaires discutés par l'ensemble des participants des villes***
 1. Rechercher des solutions pour mieux gérer le stress : difficultés financières quotidiennes des familles, stress des parents relativement aux enfants, pour limiter l'utilisation de somnifères et d'anxiolytiques,
 2. Briser l'isolement notamment des femmes, des personnes âgées ou des personnes sans emploi
 3. Ouvrir des espaces de dialogue par exemple à l'école entre parents, enfants et équipe éducative pour combattre le stress des enfants et des parents
 4. Faire évoluer l'image du psychologue qui inquiète jeunes et parents, en présenter le rôle, les avantages et développer les CMP et CMPP.

Synthèse de la méthode d'élaboration du PRS2



Prise en compte spécifique dans chaque axe

Déclinaison des axes en projets

Conditions de mise en œuvre

Film PRS

- <https://www.youtube.com/watch?v=rOgR9iRHZXU>

Actions prioritaires des conseils citoyens : Taverny et Herblay @ Taverny : 4 janvier 2017

- **Education : viser le public de demain, les jeunes dans les manuels scolaires, recherche d'équilibre => axe 2 : un panier de services pour les jeunes enfants**
- **Activité physique : Accès aux équipements sportifs facilités : capacité d'accueil, accessibilité et créneaux horaires adaptés notamment pour les personnes handicapées et celles à moindres ressources (*Y compris pour les femmes avec les enfants*) => axe 5 : créer les conditions favorables à la pratique d'activité physique et faciliter l'accès à une alimentation saine et suffisante**
- Santé au travail : Mettre en place de vraies visites médicales au travail => Plan santé au travail ; axe 5 projet plaidoyer « pour un environnement de travail favorable à la santé »
- Information en santé : un bilan médical, qui inclut des informations sur les affections de l'entourage => Axe 4. Permettre à chaque francilien d'être acteur de sa santé. A creuser ?
- Accès au transport : Amélioration de la couverture des transports en commun dans le département « de banlieues à banlieues » (moins de stress, temps et fatigue dans les déplacements quotidiens mais aussi amélioration la qualité de l'air en diminuant le recours à la voiture individuelle dans les déplacements domicile/travail).
- Accès à l'information en santé : Une participante propose que l'ARS crée un sorte de roue, d'araignée (roue des déterminants) en indiquant les facteurs qui influent la santé et les accès droit commun possible. Elle souligne l'importance de rassembler l'information en un seul lieu. C'est au gouvernement selon elle, de faire des liens entre le cadre de vie, et les actions de « prévention ». Objectif : donner et augmenter la conscience des gens, les responsabiliser

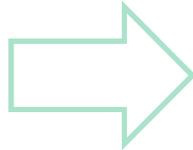
Actions prioritaires des conseils citoyens : Garges-Lès-Gonesse @ Garges : 6 janvier 2017

- Publics prioritaires : 3ème âge, enfants handicapés physiques et mentaux, parents isolés, enfants de 15-20 ans (on les croit forts), (+) ménages pauvres => **priorités thématiques du PRS**
- Conditions de vie => **Axe 5 : Généraliser les démarches d'intégration de la santé dans l'urbanisme et l'aménagement dans le contexte du Grand Paris**
- Alimentation : commencer par éduquer les parents => **axe 5 : créer les conditions favorables à la pratique d'activité physique et faciliter l'accès à une alimentation saine et suffisante**
- Alimentation/Education : apprendre à lire les étiquettes aux enfants, la nutrition à l'école => **axe 5 : créer les conditions favorables à la pratique d'activité physique et faciliter l'accès à une alimentation saine et suffisante**
- Améliorer la communication, l'information sur l'accès aux droits : développement des médiations, des passeurs, tisser la confiance dans les quartiers populaires (voir travaux pole ressources 95) => **Axe 4 dans son ensemble**
- Bruits : PPB, partage des dédommagements. Horaires d'été. Atterrissage à CDG au lieu de Orly.
- Tranquillité publique : Actions envers les jeunes qui traînent... : trouver une formation, du travail ; Si on se sent bien dans le quartier... « mes enfants sortent, j'angoisse »
- Travail : donner un travail à tous.
- Faut-il un centre pour soigner ces jeunes ? médiateurs, éducateurs... => « ils ne vont pas accepter ! » - avoir un bon dialogue avec ces jeunes – centre avec psychologue etc. Apprivoiser 2-3 puis pratiquer le bouche à oreille
- Alimentation : pollution des sols, on ne peut acheter le bio, une étiquette tome de chèvre (fait avec du lait de vache) ; tout le monde n'arrive pas à s'en sortir, déficit agriculture locale, excès de pesticides. Les moyens financiers sont liés à ce que les parents peuvent acheter. Faire l'apologie du bio, de la bonne nourriture, peut conduire à rajouter du stress aux enfants. Le côté financier joue. Même quand les personnes travaillent
- Améliorer le revenu disponible grâce à des soins gratuits : dentiste etc.

Actions prioritaires des conseils citoyens : Bagneux @Bagneux : 18 janvier 2017

- **Qualité du cadre de vie** (priorité principale – CS de la Pierre Plate). Les habitants vivent mal les incertitudes associées aux opérations de réhabilitation en cours, (les discussions et les travaux sont en cours depuis plus de 2 ans, certains habitants ne savent pas où ils seront relogés). l'accessibilité des soins et le renforcement de la médecine de proximité. => **Axe 5 : projet « généraliser les démarches d'intégration de la santé dans l'urbanisme et l'aménagement dans le contexte du Grand Paris »**
- **Les problèmes des personnes âgées et isolées** sont particulièrement soulignés (besoin d'appui et de simplification des procédures administratives). Le centre de santé est cité comme offrant des prestations très utiles et variées, cependant certaines participantes évoquent un temps d'attente trop long pour les rendez-vous et un problème d'accueil téléphonique. => **Axe 4 : projet « développer le pouvoir d'agir des habitants par l'information de proximité »**
- **Les besoins de soutien psychologique** ont été aussi cités. => **Axe 1 : projet « intégrer le repérage précoce dans des parcours de santé individualisés » -> Valorisation du rôle du psychologue comme ressource de premier recours**

> Que nous enseignent les habitants et les citoyens sur la santé ; sur leur santé ?

- Une vision élargie de la santé – Modèle socio environnemental. La santé ne se limite pas aux soins et à l'accès au soins !
 - Les sujets évoqués par les conseils citoyens : cadre de vie, éducation, alimentation, activité physique, qualité de vie...
 - Une vision à partager définitivement au sein de l'Agence ; des actions à partir de cette vision car tout est à construire
- 
- Comprendre les avantages de la co-construction => actions plus efficaces
 - Mettre en œuvre le PRS avec les bénéficiaires ;
 - Des opportunités de « faire avec » les franciliens existent dans les différents axes du projet 2018-2022
 - Nécessité d'innover.

> **VERS UNE IMPLICATION DES CONSEILS
CITOYENS : LES LEVIERS POSSIBLES ?**

Participation des conseils citoyens à l'élaboration des politiques publiques de santé

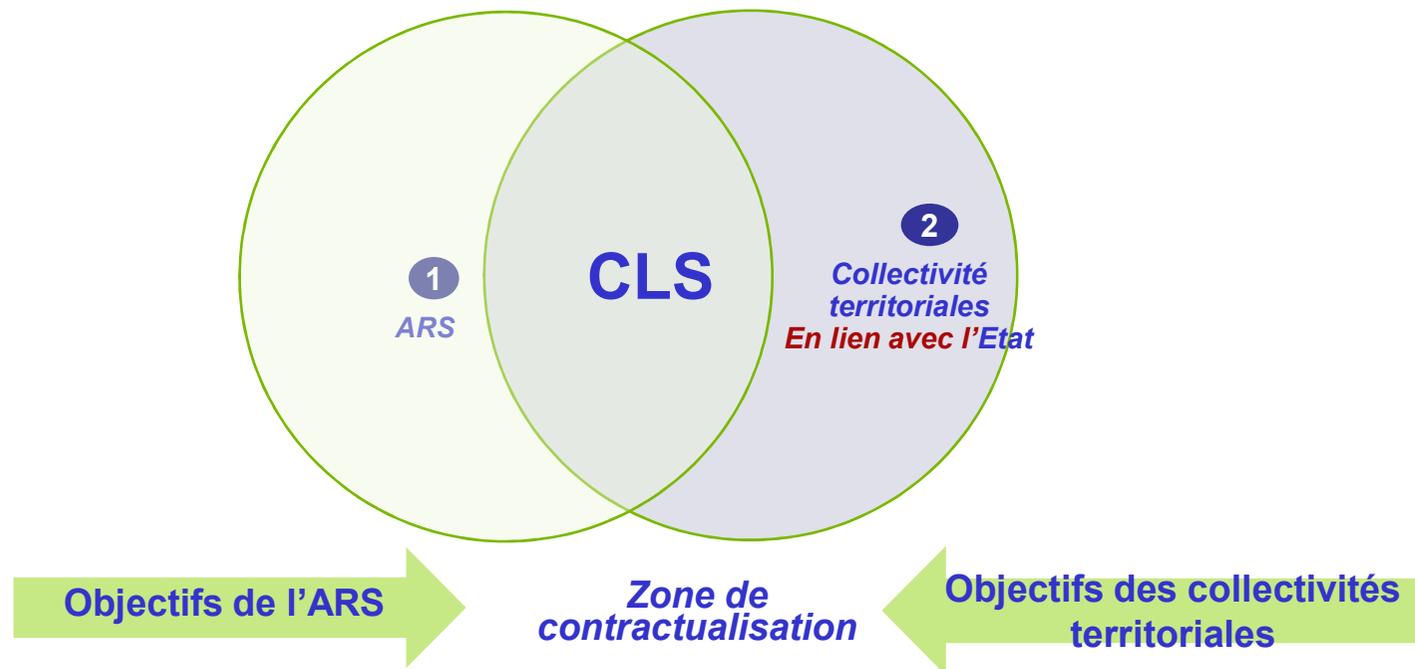
- **Participation à l'échelon régional** : Consultation des habitants sur des programmes et projets régionaux. Les leviers :
 - Plateforme numérique de consultation
 - Démarche de santé publique type Evaluation d'impact sur la santé (ex: CC de la Pierre Plate)
 - Démarche de plaidoyer

Participation des conseils citoyens à l'élaboration des politiques publiques de santé

- **Participation à l'échelon local :** Création de passerelles entre outils de la politique de la ville et ceux de l'Agence. Les leviers :
 - CLS et contrats de ville
 - Coopérative d'acteurs
 - Appel à projets spécifiques (hors coopératives d'acteurs).

Le contrat local de santé (CLS)

- Les CLS vise à partir d'un diagnostic local partagé à mettre en cohérence la politique régionale de santé en permettant une meilleure articulation du PRS et des démarches locales de santé existantes :
 - Volet santé du contrat de ville
 - Volets santé des Ateliers santé-ville (ASV), des projets de territoire ou d'accès au service, des Agendas 21, etc.



> COOPÉRATIVES D'ACTEURS

Le sens des mots : une coopérative d'acteurs : Santé globale, coopération, coordination, maillage, ISS

- Démarche initiée par la DPSRI fin 2017
 - Une Coopérative d'acteurs (CA), c'est une intervention :
 - En **Promotion de la Santé**,
 - S'inscrivant dans la prise en charge globale de la personne, incluant l'accès aux soins
 - Animée et coordonnée par la **DD/ARS**
 - Co-construite avec un nombre diversifié d'acteurs ainsi que les **habitants**
 - En réponse aux **besoins de santé identifiés**
 - Permettant la structuration du maillage de proximité dans un **territoire de proximité et en intercommunalité**
- **Afin d'agir sur les déterminants favorables à la réduction des inégalités de santé.**

— ***Programme de repérage des difficultés de langage et/ou de l'apprentissage et développement des compétences psycho-sociales des enfants de 2 à 7 ans***

- ✓ **5 villes du 95 : Villiers le Bel, Gonesse, Goussainville, Garges-lès-Gonesse et Sarcelles**
- ✓ **200 enfants au total**
- ✓ **Acteurs : Education Nationale, associations (Histoires de son, centres éducatifs Charles Péguy...)**
 - Auprès d'enfants de 2 à 4 ans et de 5 à 7 ans
 - Sur le temps périscolaire
 - Activités ludiques et artistiques complémentaires aux apprentissages de l'école
 - Favorisant l'expression globale de chaque enfant à partir d'histoires, de rythmes, d'écoutes d'instruments...
 - Avec des résultats encourageant : acquisition langage, sociabilisation